

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 13/12/2019

Présents : Jean-Louis POLETTI - Sylvie GUISSSET- Antonio DIONISIO - Bruno DEGENETAIS - David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Jean-Yves DE MONTGOLFIER - Philippe MARCE

Absents excusés : Valérie BRESSAND - Bruno GIRARD - Catherine MOLARD - Jocelyne MOULIN

Secrétaire de séance : Claire d'AGOSTINO

Séance ouverte à 19h30

Ordre du jour :

- Ajout en début de séance : - Demande de subvention Loire le Département – Appel à partenariat eaux et milieux aquatiques – Travaux d'assainissement
- Ajout en début de séance : - Demande de subvention Agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse – Travaux d'assainissement
- RPI Vérin-St Michel sur Rhône : modification tarifaire et horaire de la garderie
- Demande de subvention Loire le Département – ajout en début de séance : Amendes de police 2020 – aménagement de l'arrêt de bus scolaire rue du Solon, lieu-dit Brignolles
- Demande de subvention Loire le Département – enveloppe de solidarité - déplacement des arrêts de bus lieux-dits Brignolles et Maison Brûlée.

Divers

Compte rendu des réunions extérieures

Projets en cours et à venir

Vœux du Maire

Bulletin municipal

Repas de fin d'année

Elections municipales 2020

Calendrier des réunions

Questions diverses

- Ajout en début de séance : - Demande de subvention Loire le Département – Appel à partenariat eaux et milieux aquatiques – Travaux d'assainissement

- Ajout en début de séance : - Demande de subvention Agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse – Travaux d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que la DREAL Auvergne Rhône-Alpes a mis en demeure l'ensemble des communes raccordées à la station d'épuration de procéder aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

Un diagnostic du réseau d'assainissement de notre commune a été effectué par le cabinet Réalités Environnement. Suite à celui-ci, un programme pluriannuel de travaux a été établi. Il prévoit, pour l'année 2020, le remplacement de parties du réseau d'assainissement situées rue du Solon, rue des Granges et au lieu-dit la Priverie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite pour ces futurs travaux :

- une aide auprès du Département de la Loire dans le cadre Appel à partenariat eaux et milieux aquatiques,
- Ainsi qu'une aide auprès Agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

- RPI Vérin-St Michel sur Rhône : modification tarifaire et horaire de la garderie

Monsieur le Maire explique que les horaires de garderie proposés ne correspondaient plus avec les navettes de bus et avec les attentes des familles, il est proposé de revoir les horaires de garderie pour la rentrée du 6 janvier 2020.

<u>HORAIRES DE GARDERIE</u>	<u>TARIFS DE GARDERIE</u>
De 7 heures à 7 heures 30	Ticket garderie matin d'une valeur de un euro (1,00 €)
De 7 heures 30 à 8 heures 15	Ticket garderie matin d'une valeur de un euro (1,00 €)
De 16 heures 15 à 17heures 15	Ticket garderie soir d'une valeur de un euro (1,00 €)
De 17 heures 15 à 18 heures 00	Ticket garderie soir d'une valeur de un euro (1,00 €)
De 18 heures à 18 heures 30	Ticket garderie soir d'une valeur de un euro (1,00 €)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Demande de subvention Loire le Département –Amendes de police 2020 – aménagement de l'arrêt de bus scolaire rue du Solon, lieu-dit Brignolles

Monsieur le maire explique au Conseil Municipal que l'arrêt de bus pour le ramassage scolaire, rue du Solon, lieu-dit Brignolles, est situé à la sortie d'un virage.

Le manque de visibilité et d'accotement pour la dépose des élèves notamment dans le sens de retour du bus font que la commune doit entreprendre des travaux afin de déplacer l'arrêt de bus et de sécuriser le cheminement des élèves, tant dans le sens aller qu'au retour.

Le déplacement de l'arrêt de bus nécessite le busage du fossé longeant la rue du Solon et la création d'un trottoir permettant un accès sécurisé au nouvel emplacement.

Le Conseil municipal demande qu'un éclairage public soit intégré au projet présenté.

Après en avoir délibéré le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Département dans le cadre des amendes de Police 2020.

- Demande de subvention Loire le Département – enveloppe de solidarité - déplacement des arrêts de bus de Brignolles et de Maison Brulée.

Monsieur le maire explique au Conseil Municipal que La Commune envisage la création de deux arrêts de bus sur les lignes de ramassage scolaire en remplacement de ceux existants :

Le premier arrêt de bus, rue du Solon, lieu-dit Brignolles, est situé à la sortie d'un virage.

Le manque de visibilité et d'accotement pour la dépose des élèves notamment dans le sens de retour du bus font que la commune doit entreprendre des travaux afin de déplacer l'abribus et de sécuriser le cheminement des élèves, tant dans le sens aller qu'au retour.

Le second arrêt de bus, route de Chuyer, lieu-dit Maison Brulée, est situé hors du circuit du bus scolaire obligeant ce dernier à faire un demi-tour sur la chaussée à la sortie d'un virage. L'abribus qui était situé à cet emplacement a été retiré, il ne reste que la plateforme. La commune prévoit de déplacer l'arrêt de bus à une cinquantaine de mètres vers l'aval sur le circuit du bus scolaire et de construire la nouvelle plateforme à un emplacement où la visibilité est dégagée dans les deux sens.

OUI cet exposé, le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Département dans le cadre de l'enveloppe de solidarité

Divers

Compte rendu des réunions extérieures

Projets en cours et à venir

Vœux du Maire

Bulletin municipal

Repas de fin d'année

Elections municipales 2020

Calendrier des réunions

Questions diverses

Fin du conseil municipal à 21h30